



Résidence Mary Bay



La résidence « Mary Bay » comprendra 10 logements de type F2 à F4 sur 4 niveaux (Sous-sol, RdC, R+1 et Mezzanine).

Située au 29, rue du Ralliement, dans le quartier de Sainte-Marie, la résidence offrira une vue imprenable sur la baie de Sainte-Marie.

Le site est répertorié en zone UB (Zone Résidentielle) au Plan d'Urbanisme de la ville de Nouméa.

Description Sommaire des Prestations

CONSTRUCTION

Implantation suivant le plan de masse et terrassement pour arriver au niveau d'altitude souhaité

Fondations sur semelles isolées, longrines et ossature en béton armé

Traitement anti termites

Structure en béton banché

MENUISERIES EXTERIEURES ET VITRERIE

Fenêtres et baies coulissantes en aluminium anodisé ton naturel

Vitrerie claire pour l'ensemble des menuiseries et verres imprimés pour les salles d'eau

Garde-corps vitré clair sur terrasses avant et barreaudage simple sur les jardins latéraux et arrière

Porte d'entrée principale âme pleine

Volets roulant électriques sur les fenêtres des chambres et en option sur les baies coulissantes

Les stores sur les terrasses sont en option

Portail à télécommande pour l'accès aux parkings en sous-sol

MENUISERIES INTERIEURES

Portes intérieures post-formées à âme alvéolaire

Placards avec portes coulissantes dans les chambres

Escalier bois pour mezzanines

Plinthes en bois

ELECTRICITE

Installation conforme aux normes NF C 15-100 et EEC en vigueur suivant dossier et plan électricité

Les comptages électriques seront implantés dans des placards techniques

Les interrupteurs et les prises seront étanches à l'extérieur et dans les pièces humides

Climatiseur dans les chambres

Prise TV satellite dans séjour

2 prises téléphone par logement

Prises lave-linge et sèche-linge dans la buanderie

CUISINE

Cuisine équipée : four électrique, plaque électrique 4 feux, hotte aspirante

Meubles haut et bas en bois hydrofuge pour cuisine

Plan de travail avec évier simple ou double bac suivant type de logement

PLOMBERIE / SANITAIRE

Installation conforme aux normes en vigueur

Tuyauteries enterrées en PVC à l'extérieur et encastrées ou apparentes à l'intérieur

Robinetteries modèle Porcher ou équivalent

WC, douche, vasque + meuble support + mitigeur + miroir

Chauffe-eau électrique. Capacité fonction du type de logement

Il est prévu une fosse toutes eaux, un bac à graisse et un filtre percolateur

Les eaux usées et pluviales seront évacuées en séparatif vers le réseau de la rue du Ralliement

L'assainissement sera conforme aux règles d'hygiène en vigueur en Nouvelle Calédonie

REVETEMENTS SOLS ET MURS

Chape 50 mm sur dalle et plancher (coursives, escalier, dégagement et espace extérieurs, terrasses)

Carrelage en carreaux de 40x40 y compris sur les terrasses des étages. 3 coloris au choix.

Plinthes en carreaux coupés sur les terrasses

Parquet flottant mélaminé dans les chambres. 4 coloris au choix.

Revêtement mural en faïence jusqu'à hauteur 2m10 contour bac à douche des salles d'eau. 3 coloris au choix.

Receveur de bac à douche en céramique

PLATRERIE ET FAUX- PLAFOND

Faux plafond rampant avec laine de roche en mezzanine

Cloisons intérieures en placoplâtre pour séparation pièces intérieures et placoplâtre hydrofuge pour pièces humides, gaines et locaux techniques

Protection acoustique dans les gaines par ajout de laine de roche

Sous forget en lambris PVC pour les débords de toiture et les terrasses

CHARPENTE/COUVERTURE

Couverture en tôle ondulée ou de type bacs nervurés prépeinte de couleur grise (suivant directive de la ville de Nouméa)

Charpente mise en œuvre suivant les normes en vigueur

Isolation thermique par isolation sous toiture

Gouttières et bandeaux en métal prépeint galvanisé de couleur grise

Descentes d'eau de pluie en PVC peint (variante couleur suivant indications palette chromatique de la Ville de Nouméa)

PEINTURE

Imperméabilisation pour les murs extérieurs (suivant indications palette chromatique de la Ville de Nouméa)

Peinture acrylique de couleur blanche sur enduit plâtre des murs et sur plafonds intérieurs

Peinture glycérophtalique sur murs au dessus faïence et plafonds dans les pièces humides

Peinture glycérophtalique sur boiserie intérieures

PARKINGS – CAVES & ESPACES VERTS

2 places de parking par appartement pour un total de 20 véhicules (16 en sous-sol et 4 en extérieur)

Accès aux parkings intérieurs par portail électrique télécommandé

1 cave en sous-sol par appartement

Espaces verts aménagés (terre végétale & engazonnement)